



Recouvrement de créances!!

Par **JOJO45**, le **29/05/2009** à **07:14**

Bonjour,

Voilà, moi aussi j'ai reçu une lettre pour recouvrement de dette qui date de 1997, je sais que la dette n'est plus exigible, j'ai vu dans vos réponses qu'avec une lettre recommandée on pouvait calmer ces gens, mais que dire dans mon courrier pour que ça soit convainquant, je ne sais pas trop comment tourner la lettre car je veux qu'il arrête immédiatement de m'écrire, en vous remerciant beaucoup, cordialement.

joel